



Communiqué de presse

Engis, le 1^{er} septembre 2020

Engis : lancement du nouveau site internet communal

Ce mardi 1^{er} septembre 2020, la commune d'Engis inaugure la modernisation de son site internet communal www.engis.be. Cette nouvelle version offre aux citoyens un accès simplifié, une recherche d'information plus rapide ainsi qu'une meilleure visibilité des actualités et des événements.

Un nouveau design

À côté des traditionnels « Ma commune – Loisirs – Économie », le citoyen trouve désormais deux onglets intitulés « Je suis » et « Je trouve ». Ces ajouts lui permettent de naviguer selon des profils (nouvel arrivant, jeune, parent...) ou selon ce qu'il recherche (démarches administratives, taxes et redevances, enquêtes publiques...).

Le site internet a été optimisé aux nouvelles technologies d'information et de communication. Son côté réactif lui permet de s'adapter aux différentes résolutions d'écrans en ajustant et en redimensionnant automatiquement les pages en fonction de la technologie utilisée (smartphone ou tablette).

En outre, il peut également être lu par les tablettes des personnes souffrant de malvoyance.

Une harmonie avec la charte graphique communale

Les couleurs prédominantes sont le rose et le blanc, qui se basent directement sur le logo d'Engis, afin de renforcer l'identité communale ainsi que de donner un look épuré au site web.

Le choix d'un *banner* arrondi renforce, pour sa part, sa modernité.

Une navigation intuitive

La recherche a été réfléchiée d'après une dynamique citoyenne.

Au niveau du contenu, on retrouve dans les « Services communaux », par exemple, tout ce qui peut, dans l'idée d'un citoyen, se trouver dans le bâtiment de l'Administration communale.

L'« Enfance » et les « Affaires sociales » ont été séparées dans la barre de navigation pour leur donner une meilleure visibilité.

Toujours dans ce même point de vue, des icônes de raccourcis ont été ajoutées à la page d'accueil. Le citoyen peut, dès lors, avoir un accès rapide aux horaires, aux démarches, à l'annuaire, au bulletin communal, aux informations travaux et au CPAS.

Le *footer* (bas de page), quant à lui, résume les informations de contacts et les liens vers les réseaux sociaux.

Le mini-site du CPAS revu

Le CPAS d'Engis possède déjà, depuis plusieurs années, son adresse propre incorporé dans le portail communal. Celle-ci a également subi un lifting afin d'intégrer un graphisme identique et de rejoindre la même optique de simplicité, de rapidité et de clarté.